



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

AC-21(01)

Application des décisions automatisées

Juill. 2026



Gestion des droits d'accès aux systèmes et données

Access Control

AC-21(01) – Application des décisions automatisées (Pb--)

Énoncés :

Utiliser des [\[Affectation : mécanismes automatisés définis par l'organisation\]](#) pour appliquer des décisions sur l'échange d'information par une utilisatrice ou un utilisateur autorisé en fonction des autorisations d'accès des partenaires d'échange et des restrictions d'accès à l'information à échanger.

Responsable : Aucun

Discussion :

Les mécanismes automatisés sont utilisés pour appliquer les décisions relatives à l'échange d'information.